

SECTION « SPORT ÉTUDES »

Sur sélection des entraîneurs

HORAIRES SAISON 2018-2019

LUNDI	07h00 – 08h45
	11h15 – 14h30
MARDI	07h00 – 08h00
	11h15 – 14h30
	16h00 – 17h00
MERCREDI	07h00 – 08h45
JEUDI	07h00 – 08h45
	12h15 - 13h30 13h45 – 14h30
	16h00 – 16h50
VENDREDI	07h00 – 08h00
	12h15 – 16h50

La répartition horaire entre les groupes de patineurs de la section « sports-études » sera annoncée à la rentrée par les entraîneurs

COTISATION SPORT-ÉTUDES

Règlement en une ou en trois fois. Le paiement en trois fois est possible uniquement si les chèques des 2ème et 3ème paiements sont donnés à l'avance (lors de l'inscription), ils seront encaissés aux dates indiquées ci-dessous.

FORFAIT <i>Cours de danse, P.P.G et ensemble des stages (hors stage été)</i>	<u>Paiement à l'inscription :</u> 1 250 €	<u>Paiements en 3 fois :</u> 500 € à l'inscription 375 € au 10/01/2019 375 € au 10/04/2019
<u>Caution pour l'inscription aux compétitions :</u> chèque de 100€ à établir lors de l'inscription qui sera encaissé en cas de non-paiement		
<p>A ajouter à la cotisation : adhésion au club de 20€ + licence (voir dossier d'inscription)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les heures de PPG seront précisées à la rentrée par les entraîneurs • Les heures de danse seront communiquées en début de saison • 50% de déduction sur la cotisation pour le 2ème et 3ème enfant dont l'inscription est la plus récente • Moyens de paiements acceptés : CB, chèques, espèces, coupons sport, chèques vacances 		

AUTORISATION DE SORTIE SAISON 2018-2019

Je soussigné(e) Madame, Monsieur

autorise mon enfant né(e) le
.....

pratiquant le patinage artistique au sein du club NBAA, à assister aux séances de PPG organisées au stade Vauban.

Cette autorisation est valable lors de ces entraînements en extérieur tout au long de la saison 2018 / 2019

Je reconnais avoir été informé que le club se dégage de toutes responsabilités en cas d'accident se produisant en dehors des heures d'entraînement, à l'extérieur du stade Vauban, chaque parent étant responsable de son enfant avant et après la séance.

Fait à, le

Signature du tuteur légal, précédé de la mention " lu et approuvé"